
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Entre Open Data et Tiers-lieux, le Département avance vers un territoire ouvert et numérique

17 janvier 2019

Parce que le numérique est incontournable pour construire l'Ardèche de demain au regard des transformations économiques, sociales et environnementales qui s'annoncent, le Département de l'Ardèche a adopté en 2018 une politique ambitieuse et volontariste en faveur du développement des usages numériques.

L'appel à projets "Tiers-Lieux d'innovation et de création numérique" est l'une des premières actions de la nouvelle stratégie départementale. La signature des conventions avec les 3 premiers lauréats de cet appel à projet s'est déroulée à la MAGMA (Maison d'Agitation Multiculturelle et Alternative), tiers-lieux animé par l'association l'Enveloppe et lauréat de l'appel à projets du Département.

Cette journée a également été l'occasion du lancement de l'édition 2019 de l'appel à projets Tiers lieux d'innovation numérique, et de la présentation du nouveau portail open data et la politique du Département de l'Ardèche en matière de développement des usages du numérique.

La stratégie du Département de l'Ardèche en faveur du développement des usages numériques a été adoptée en février 2018. 7 axes d'intervention ont été identifiés :

- E-administration : Le numérique pour un service public départemental plus proche et efficient ;
- OpenData : Le numérique pour repenser le lien avec le citoyen et renforcer la démocratie locale ;
- E-Santé / télémédecine : Le numérique comme rempart à la désertification médicale
- Tiers lieux innovants : Le numérique comme levier pour la créativité et l'attractivité des territoires
- Médiation numérique : Le numérique au service de l'inclusion sociale
- Education / culture : Le numérique pour rendre la connaissance accessible à tous
- Tourisme : le numérique pour relever le défi de la visibilité et de l'attractivité du territoire

La journée du 17 janvier est à marquer d'une pierre blanche pour les axes « OpenData » et « Tiers-lieux ».

Tiers-lieux : partager les espaces et les idées

Les tiers-lieux sont des espaces tiers, gérés et animés directement par leurs usagers, qui les adaptent généralement à leurs besoins. Ils peuvent prendre la forme d'espace de travail partagés (appelés aussi « coworking ») ou d'ateliers partagés (fab'lab, laboratoire de fabrication).

En lançant son appel à projets, le Département de l'Ardèche a souhaité favoriser le développement de ces lieux de rencontres et de créativité partagée, et privilégier la diversité des projets. Ainsi, si tous

Contact : Sandrine Barberino / Isabelle Seren / Corine Fontanarava / 04 75 66 71 46 – com@ardeche.fr



favorisent la créativité, l'initiative et le partage, chaque lauréat de cette première vague adopte un fonctionnement et une identité propres.

Les trois lauréats de l'édition 2018 de l'appel à projets « Tiers-lieux d'innovation et de création numérique » :

- **"MAGMA" (Maison d'Agitation Multiculturelle et Alternative)**

Porté par l'association l'Enveloppe à Annonay, ce projet vise la réhabilitation d'une ancienne usine dans le quartier de Cance à Annonay. L'aménagement devrait permettre la création d'espaces adaptés à l'artisanat, à la création artistique, au télétravail ou encore au travail associatif. C'est aussi un lieu dans lequel peuvent venir s'insérer d'autres projets associatifs innovants.

Aide du Département : 40 000€

- **La Fabritech**

Fab'lab du Cheylard portée par l'association le Labo.Ve. Le projet a pour ambition de rompre la fracture numérique sur un territoire rural en favorisant l'apprentissage et l'usage des machines à commandes numériques, mais aussi les différents aspects de la révolution numérique. La volonté des porteurs du projet est aussi de favoriser l'échange, le partage de savoir.

Aide du Département : 25 000€

- **Pépit'Art**

Forts de l'expérience de valorisation et de structuration de la filière des métiers d'art, les élus de la communauté de communes du Pays Beaume Drobie et du Syndicat Mixte du Pays de l'Ardèche Méridionale ont souhaité la création d'un tiers-lieu favorisant le développement économique de la filière des métiers d'art, en s'appuyant sur la notion d'innovation ouverte via un fab'lab qui sera ouvert à tous les publics, de façon à démultiplier les opportunités d'innovation, en matière de production, de commercialisation et d'entrepreneuriat.

Aide du Département : 19 257€

La seconde vague de l'appel à projets a pour objet de soutenir 3 à 5 projets supplémentaires.

Pour ces deux opérations, le Département aura mobilisé 200 000€.

Open Data : ouvrir les données aux Ardéchois

Les données ouvertes ou Open data sont des **informations accessibles librement et gratuitement**, sous la forme de fichiers respectant des formats interopérables. Ces données ouvertes peuvent être d'origine publique et privée.

En France, de nombreux textes à valeur juridique obligent les administrations à rendre accessibles et réutilisables les informations publiques qu'elles détiennent. La loi NOTRe précise que « *Les collectivités territoriales de plus de 3 500 habitants ainsi que les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre auxquels elles appartiennent rendent accessibles en ligne les informations publiques (...) lorsque ces informations se rapportent à leur territoire et sont disponibles sous forme électronique.* »

Ce texte oblige les collectivités territoriales à entrer dans le mouvement de l'open data. Édité en obligations légales, les collectivités concernées doivent « libérer » les informations publiques qu'elles ont produites ou reçues dans le cadre d'une mission de service public.

Le Département de l'Ardèche a engagé depuis septembre 2017 une démarche d'open data (« ouverture des données ») qui consiste à mettre à disposition du public des données numériques en les rendant accessibles gratuitement.

Contact : Sandrine Barberino / Isabelle Seren / Corine Fontanarava / 04 75 66 71 46 – com@ardeche.fr



www.ardeche.fr

Hôtel du Département - Quartier La Chaumette
BP 737 - 07007 Privas cedex - tél : 04 75 66 77 07
fax : 04 75 66 77 77 - contact@ardeche.fr

L'enjeu : moderniser l'action publique par la réutilisation des données permettant la création de valeur et le développement de services innovants au plus près des besoins et des attentes de la population.

Après avoir organisé une première journée à destination des collectivités territoriales ardéchoises et des animateurs des espaces publics numériques, ainsi qu'un hackathon couronné de succès¹, le Département lance sa plateforme opendata.ardeche.fr qui rassemblera en un seul lieu toutes les données produites par ses services. Ouvrent le bal pour cette ouverture une vingtaine de jeux de données concernant les routes, l'environnement, les collèges et les sites culturels.

Ces données peuvent être partagées et utilisées par tous les Ardéchois, à titre d'information mais peut-être aussi pour innover...pourquoi pas dans un tiers-lieu !

¹ Plus d'infos : <https://www.ardeche.fr/1253-open-data.htm#par12372>

Contact : Sandrine Barberino / Isabelle Seren / Corine Fontanarava / 04 75 66 71 46 – com@ardeche.fr

